

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS  
COMITE SYNDICAL du 17 février 2022**

**DELIBERATION N°03/2022**

**Objet : Ajustement de la délibération « demande de subvention 2022 Région : chef de projet économie » prise lors du comité syndical du 9 décembre 2021**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept février à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.

Date de convocation du Comité syndical : 10 février 2022

Secrétaire de séance : Nathalie ZEFEL

Présents à 18h :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
<b>CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS</b>					
DALLA LONGA	Marie-France		BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	
MAULUN	Frédéric	×	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	×	LAPUYADE	Arlette	
<b>CDC LES COTEAUX BORDELAIS</b>					
AUBIN	Maryse	×	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel	×	BONNIER	Patrick	×
LHOMET	Sylvie		ZIMMERLICH	Julia	
GUERIN	Christine		CHAMPALOU	Karine	
DESTRUEL	Philippe		LE ROUX	Hélène	
<b>CDC RIVES DE LA LAURENCE</b>					
QUENNEHEN	Vincent	×	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	Lucile	×	YANINI	Daniel	
BORIES	Luc		DA COSTA	Laëtitia	
FAVRE	Emmanuelle	×	KOUTCHOUK	Harrag	×
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline		AYAYI	Sylvie	
<b>CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS</b>					
MONGET	Alain	×	ROUGIER	Frédéric	
CHAZALLET	Patrice	×	SCHOMAECKER	Denise	×
ZEFEL	Nathalie	×	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline	×			
BARRABES	Xavier		DELPONT	André	×
<b>CDC DU CREONNAIS</b>					
ZABULON	Alain	×	MONNERIE	François	×
PAGÈS	Bernard	×	LAFON	Maryvonne	×
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette	×	BARTHET-BARATEIG	Romain	
BOIZARD	Alain		JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 20

Délégués excusés en cours de séance : 0

Délégués représentés : 0 (pouvoir de... à ...)

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

Suppléant ayant pris part au vote :

CC Coteaux Bordelais : Patrick Bonnier

CC Rives de la Laurence : Harrag Koutchouk

CC Portes E2M : Denise Schomaecker

CC Créonnais : François Monnerie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-200049682-20220217-03-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2022

Affichage : 07/03/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Les services de la région Nouvelle-Aquitaine proposent de subventionner le poste de chef de projet économique sur 1 ETP au lieu de 0.5 ETP (délibération prise en comité syndical du 9 décembre 2021).

Considérant les dépenses et le plan de financement de l'opération :

Plan de financement prévisionnel 2022 Chef de projet économie (0,9ETP)			
Postes de dépense	Conseil Régional	autofinancement	dépense totale prévisionnelle
Chef de projet économie 0,9 ETP	24 730,50	24 730,50	49 461,00

**Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident à l'unanimité,**

- **d'autoriser** le Président à déposer une demande de subvention pour l'opération citée ci-dessus,
- **de valider** le plan de financement de l'opération citée ci-dessus,
- **d'autoriser** le Président à signer les documents relatifs à cette opération.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication,
- le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Fait et délibéré le 17 février 2022**

**Le Président,**

  
  
**Alain MONGET**